

Face au projet de réforme du Gouvernement les prestataires (PSDM/PSAD) exigent une vraie prise en charge des fauteuils roulants

Paris le 18 mars 2022

A partir du 1er juillet 2022, si la réforme du gouvernement est appliquée en l'état, les Français n'auront plus accès à des fauteuils roulants (VPH) dignes de ce nom. Les prestataires et les pharmaciens d'officine, aux côtés des patients, des personnes en situation de handicap, des personnes en perte d'autonomie, refusent d'être complices de cette baisse de qualité des soins.

Quelques exemples des effets de cette réforme :

- Dès l'étape de la prescription, le parcours du patient est plus complexe et entraîne des délais encore plus longs pour être appareillé.
- Désormais, la majorité des fauteuils roulants, y compris extrêmement sophistiqués, doit être louée. Les personnes en situation de handicap ne peuvent plus bénéficier d'un fauteuil parfaitement adapté à leur pathologie, leur environnement et leur mode de vie, puisque leur équipement dépend des références et du stock disponibles à la location.
- Des durées de location et de renouvellement irréalistes sont imposées : pas de nouveau fauteuil avant 5 ans, sauf rare exception à négocier au cas par cas.
- Le fauteuil roulant manuel (à pousser), loué ponctuellement, après un accident ou dans le cas d'une perte d'autonomie, est appelé à disparaître faute de modèle économique viable. La Sécurité sociale prévoit un budget de 3,53 € par semaine de location pour le prestataire accompagnant le patient. Aucune entreprise ne peut fonctionner et apporter les services attendus avec des tarifs aussi indigents.
- La réforme introduit l'obligation de proposer un fauteuil roulant d'occasion à tous les usagers. Qui aura vraiment le choix d'accepter un fauteuil de seconde main et selon quels critères ?

Depuis 50 ans, l'UNPDM est le syndicat professionnel qui accompagne les prestataires (PSDM/PSAD) et les pharmaciens experts du maintien à domicile des malades chroniques, des personnes âgées et des personnes handicapées. Aujourd'hui, c'est au nom de l'intérêt des patients et des personnes qui sont au cœur de nos actions, que nous attirons votre attention sur une réforme qui nous concerne tous.

Associations d'usagers, prestataires, fabricants, l'ensemble des acteurs concernés réclame depuis de nombreuses années une vraie réforme qui améliore la vie de tous les jours des personnes âgées ou en situation de handicap. Pour le droit à la santé et à l'autonomie des personnes, signez la pétition <https://urlz.fr/hJWL>